



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°18 :

CONTRAT CO-DEVELOPPEMENT
PARTICIPATION DE BORDEAUX
METROPOLE POUR LES JARDINS
PARTAGES DE GODARD

Séance ordinaire du 26 Septembre 2017

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Septembre 2017

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 30

Absent : 0

Excusés : 5

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Denis QUANCARD (à Bénédicte SALIN), Monique SOULAT (à Didier BLADOU), Bernadette HIRSCHWEIL (à Philippe FARGEON), Nancy TRAORE (à Agnès FOSSE), Sébastien LABAT (à Thierry VALLEIX)

Absent :

Secrétaire : Alain MARC

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2017

DOSSIER N° 18 : CONTRAT CO-DEVELOPPEMENT – PARTICIPATION DE BORDEAUX METROPOLE POUR LES JARDINS PARTAGES DE GODARD

RAPPORTEUR : Emilie MACERON-CAZENAVE

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville s'est engagée à développer l'offre de jardin sur la commune. La Ville a alors créé en 2014, le jardin du Champs de Course, à l'entrée du Bois du Bouscat, dont le pilotage est maintenant assuré en partenariat avec Gironde Habitat. Elle a ouvert, en 2015, le jardin partagé de Godard qui offre 8 parcelles pour plus de 10 familles.

Ce dernier est animé en 2017 par le Coordinateur Nature de la Ville et l'association Place aux jardins, par convention.

Par ailleurs, une sensibilisation à pratique du jardinage est assurée aux habitants et aux jardiniers engagés, lors de la Fête des jardins, événement phare de la politique de développement durable et lors d'ateliers de la Maison de la vie écocitoyenne.

Ces projets sont inscrits en partenariat avec la Métropole au titre du dispositif Jardin partagé ou au titre du contrat de co-développement.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR**

Article unique : Autorise M. le Maire à mener toutes les démarches partenariales et contractuelles et solliciter les co-financements, notamment auprès de Bordeaux Métropole qui accompagnera l'animation des jardins partagés, au titre du contrat de co-développement.

Fait et délibéré le 26 septembre 2017

LE MAIRE,

A stylized signature consisting of several overlapping loops and lines, written in black ink.

Patrick BOBET